

L'enseignement ou la pratique des APPN en environnement classique (hors escalade)

Collège : Lycée GT Lycée professionnel : LPO :

Nom de l'établissement :	
Ville :	
N° de RNE :	
Bassin n°	
Adresse mail :	

Activité(s) physique(s) de pleine nature enseignée(s) ou encadrée(s) (en toutes lettres): (reproduire la ligne autant que nécessaire)	Type d'enseignement ou dispositif ? Enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, enseignement d'exploration, de complément, Section sportive scolaire, Association sportive scolaire, stage APPN, formation qualifiante ?

Voici une **liste de questions essentielles à valider en équipe pédagogique** avant d'engager cette pratique, et que vous traduirez en réponses opérationnelles au sein d'un projet dûment formalisé, soumis au chef d'établissement et porté à la connaissance de la communauté éducative. **Aucune question ne peut être éludée, ni aboutir à une réponse négative, sous peine d'invalider ce protocole**. Ce document sera archivé au sein de l'établissement. Chaque activité se traduit par un projet dûment formalisé

Questions		Oui	Non
Avant le cycle ou la période de pratique			
1	L'enseignement ou la pratique se déroule-t-il dans le cadre d'un stage ? (si « oui » répondez aux trois questions suivantes, si « non » passez à la question 2.)		
1.1	Si oui, ce projet est-il soumis à la direction de votre établissement, dans des délais suffisants permettant son analyse et sa validation ?		
1.2	S'il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ?		
1.3	Avez-vous procédé à une lecture attentive du document ressource « <i>guide des sports de nature en séjour scolaire</i> » (2016) pour planifier votre projet ? (ce document est disponible sur le site académique d'EPS).		
2	Prenez-vous l'attache du propriétaire de la structure ou du site afin d'acter une convention stipulant les conditions d'accès et d'utilisation (dates et horaires, secteurs autorisés, etc) ?		
3	Procédez-vous à une reconnaissance préalable des lieux ou du parcours (par exemple : conformité de la structure ou caractère adapté du site au regard des compétences des élèves, repérage des issues ou voies de secours, balisage ou éviction des points potentiellement accidentogènes ?		
4	Disposez-vous de moyens appropriés de communication vous permettant d'être joint rapidement et de contacter rapidement les personnes utiles ? Disposez-vous des numéros et coordonnées des services de secours les plus proches ?		
5	Une démarche de gestion de crise en cas d'accident est-elle envisagée ? (Procédure, démarche individuelle et collective à adopter)		
	Les conditions d'encadrement des élèves sont-elles précisées lors de la construction du projet pédagogique, ainsi que les rôles et responsabilités de chacun ?		

6	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'élèves ou nombre d'enseignant(s) pour une pratique sécurisée - contrôle des compétences, des diplômes, planification et gestion de la pratique avec les éventuels encadrants (professionnels comme bénévoles), sous la responsabilité du professeur. 		
7	Les opérations sécuritaires sont-elles traduites au travers d'outils pédagogiques opérationnels et accessibles pour les élèves (« check-list » à mobiliser par les élèves pour agir en et assurer la sécurité, etc)		
8	Dans le cadre d'une intervention conjointe 1 ^{er} degré et Second degré, l'organisation pédagogique envisagée fait-elle l'objet d'une formalisation écrite ? (griser les deux cases si cette modalité n'est pas envisagée)		
Avant le début de la pratique			
9	Le matériel, la structure et/ou les conditions de pratique font-ils l'objet d'une vérification préalable à la leçon (cahier des charges et/ou check-list pour un passage en revue qualitatif et quantitatif du matériel adapté à la leçon et à la classe) ? Cela comprend également le matériel dont l'enseignant doit-être équipé, la vérification du site et les alertes météorologiques à prendre en compte en cas de pratique extérieure.		
10	Les consignes de sécurité, les démarches de gestion des accidents sont-elles rappelées avant le début de chaque leçon (avec les enseignants, les encadrants le cas échéant et les élèves)		
11	Les espaces de travail ou d'évolution sont-ils choisis et délimités, pour une pratique sécurisée, identifiés par les élèves et adaptés à leurs niveaux de compétence ?		
Pendant la pratique			
12	Conformément à la circulaire nationale, la chaîne de contrôle et de sécurité reste-t-elle sous la responsabilité de l'enseignant (celle-ci ne peut être déléguée à des élèves) ?		
Après la pratique, à la fin de la séance			
13	L'état du matériel et/ou la structure font-ils l'objet d'une vérification et d'un rapport écrit en fin de cours ?		

Noms et signature des enseignants de l'équipe qui font pratiquer, enseignent ou encadrent cette activité :

-
-
-
-
-
-
-

Présentation au chef d'établissement le :

Nom et signature du chef d'établissement :